

Le Protocole d'entente UQAM/Relais-Femmes

Les objectifs de l'étude de cas

Le Protocole partenarial de recherche, formation et diffusion entre Relais-femmes et l'UQAM est tout à fait unique! L'**ouverture des institutions aux milieux de pratique** n'est pas courante, et la **reconnaissance des savoirs expérientiels** comme complémentaires aux savoirs académiques l'est encore moins.

Nous voulons donc comprendre **pourquoi** il a été créé, **comment** il a fonctionné jusqu'à présent, comment il évolue en s'adaptant aux besoins, mais aussi quels **défis** sont rencontrés et quelles pistes de **solutions** sont proposées. Documenter ce Protocole pourrait permettre à des groupes plus marginalisés de le découvrir, de développer des projets dans le cadre de l'entente, voire de mettre en place des formes de partenariats similaires.

Notre méthodologie et ses limites

Collecte et triangulation de données qualitatives à partir :

- D'un **corpus documentaire**;
- D'une **entrevue semi-dirigée** en compagnie d'Ève-Marie Lampron, agente de développement du Service aux collectivités de l'UQAM, et de Josiane Maheux et Véronique Martineau, respectivement ancienne et nouvelle employées de Relais-femmes.

Nos répondantes sont trois femmes cisgenres blanches, ayant une formation universitaire et vivant en milieu urbain. Autrement dit, si des personnes issues de communautés marginalisées nous avaient répondu, peut-être aurions-nous eu des résultats différents quant à l'équilibre des rapports de pouvoir.

Le fonctionnement du Protocole

1979

Création du Service aux collectivités de l'UQAM

1980

Fondation de Relais-femmes par des groupes communautaires et des universitaires

1982

Élaboration du Protocole d'entente entre Relais-femmes et l'UQAM (mis à jour en 1987, 1998, 2003 et 2018)

1990

Création de l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF)

MEMBRES

SAC (UQAM)

Relais-femmes*

IREF (UQAM)

*Depuis septembre 2024, Sonia Alimi représente Relais-femmes au Comité conjoint du Protocole.



Un **comité paritaire** s'assure de l'**application** du Protocole et de la **liaison** entre les membres des milieux académique et de pratique - ce qui permet de consigner la **mémoire** du Protocole.

POUVOIR DE CONTAMINATION...



... des savoirs
... des réseaux
... des méthodes
... des moyens



Pourquoi un protocole?

- Répondre aux **besoins** des groupes en matière de formation, de recherche, de diffusion et de transfert des connaissances
- Créer un **espace de liaison et de concertation protégé** par un texte officiel
- **Rendre visible et légitime** la diversité des savoirs
- **Coconstruire** des savoirs grâce au **partage** d'expertises et d'expériences
- **Perfectionner** les pratiques et faire avancer les connaissances pour trouver des **solutions efficaces** aux inégalités et violences de genre
- **Renforcer** les réseaux féministes

Les retombées

- L'**influence réciproque** sur les pratiques
- Le **rééquilibrage** du rapport traditionnel de pouvoir entre les milieux
- La **valorisation** et le **gain de légitimité** du travail des praticiennes auprès d'institutions étatiques et des médias
- La **documentation d'expériences aux marges** et des imbrications de différents rapports d'oppression
- Le **renforcement de l'autonomie** des groupes, mais également celle des personnes qu'ils reçoivent
- Des collaborations qui se déploient sur le **long terme**, même après la fin du projet
- Le **développement des compétences** des étudiantes-chercheuses grâce aux savoirs expérientiels
- La **créativité** des formats de diffusion des savoirs

Les défis

- **Faire reconnaître** le travail communautaire auprès d'universitaires moins sensibilisé-es
- Mettre en lumière les savoirs et pratiques des **groupes féministes aux marges**, les **rejoindre** tout en s'assurant de respecter leur **autonomie**
- **Conserver la mémoire** du Protocole entre les différentes générations de travailleuses
- **Maintenir de l'informel** post pandémie, alors que les pratiques ont changé
- **Gérer des temporalités** et échéances très différentes entre les milieux
- **Intégrer l'intersectionnalité** aux pratiques et postures universitaires et communautaires, et être alertes face au **risque de sa dépolitisation**

Les pistes de solutions

- **Consigner** tous les échanges (par écrit ou en les enregistrant)
- Prendre le temps de **se voir** en personne
- Emprunter aux **pratiques du care**
- **Prioriser** les projets en fonction du degré de marginalisation des groupes en ayant une **écoute active** de leurs besoins

Comment réussir une entente partenariale?

La priorité : ne pas reproduire les inégalités



Mettre en place des **structures paritaires et équitables**, impliquant des universitaires et des praticiennes dans toutes les instances décisionnelles.



Établir un **lien de confiance** en s'informant sur les pratiques et enjeux propres aux milieux.



Conserver de la **transparence** dans les attentes, les besoins concrets et les irritants des deux parties.

Créer des conditions favorables à la coconstruction

Avoir une vision commune des objectifs

- La transformation sociale
- L'autonomisation des groupes marginalisés

Adopter une posture auto-réflexive

- Connaître et comprendre sa position sociale et comment elle configure les relations de pouvoir
- Écouter et être ouvert·e à la critique et au changement

Travailler en prévention des conflits

- Comprendre les contextes individuels
- Maintenir un dialogue bienveillant
- Consigner les échanges formels
- Entretenir des liens informels

Garantir l'accessibilité des productions

Respecter les besoins des parties

- Productions scientifiques
- Résultats attendus par les bailleurs de fonds
- Outils adaptés aux équipes de travail, aux membres des groupes féministes, au grand public

Avoir des standards d'accessibilité

- Se former auprès des groupes concernés
- Connaître les publics cibles et leurs besoins
- Faire relire les contenus produits par des personnes extérieures à l'entente

Faire appel à la créativité

- Vulgariser sous des formes non conventionnelles
- Renouer avec l'art pour produire des contenus qui passeront à la postérité

S'appuyer sur ses réseaux pour la diffusion et la conservation

Plusieurs structures ou organismes disposent d'une expertise solide en diffusion et en conservation. Dans le cadre du Protocole, trois exemples sont ressortis, qui pourraient inspirer d'autres groupes.

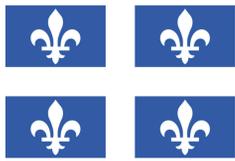
L'IREF et le Réseau québécois en études féministes (RéQEF)

Ces deux institutions disposent de ressources, d'outils en ligne et de listes de diffusion qui permettent à la fois de toucher un public large et d'inscrire les productions dans un temps long.

Co-Savoir

Grâce à son centre de documentation, son service de veille et son expertise en justice numérique, Co-Savoir est un partenaire privilégié pour diffuser autant que conserver des productions.

Avec la participation financière de :

Québec 

Avec la participation de :



Relais-femmes

Vers des recherches et pratiques
féministes intersectionnelles

**produire
transmettre
amplifier**